



Covid-19 :

Avancées du Plan confinement & solidarités



Face au coronavirus, la Ville de Grenoble s'adapte, s'organise, et anticipe pour accompagner et protéger les habitant-es, notamment les plus fragiles.

Depuis le début d'année, la Ville agit au quotidien en lien avec la Préfecture, les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, le CHU, les collectivités.

Depuis la dernière allocution du Président de la République, la Ville se réunit quotidiennement en cellule de crise pour garantir la sécurité sanitaire des habitant-es et renforcer les solidarités.

La Ville a tenu à associer les forces vives et les habitant-es pour orienter la gestion de la crise, en leur donnant la parole à travers des « comités de liaisons Covid-19 », ou encore un groupe de réflexion autour des séniors.

La Ville s'est engagée à accélérer les actions conduites depuis plusieurs mois pour lutter contre l'isolement, la précarité, et les violences, soutenir les forces vives, qu'elles soient économiques, culturelles, ou associatives, et, enfin, garantir l'accès au sport et à la culture pour permettre à chacun-e de déconfiner les imaginaires.

Depuis la présentation du [Plan confinement et solidarités](#) vendredi 30 octobre, la Ville et le CCAS se mobilisent chaque jour pour le renforcer et l'enrichir. Vous trouverez ci-dessous les principales avancées du plan d'action.

La Ville de Grenoble rappelle à l'ensemble de la population la nécessité de respecter les gestes de protection, le port du masque ainsi que les règles du confinement.



I – Mobilisation du service public

La Ville de Grenoble est pleinement mobilisée pour garantir les services publics pendant le confinement.

Au niveau des accueils publics, la Ville Grenoble met tout en œuvre pour sécuriser ceux qui restent ouverts : suivi strict des directives en matière de sûreté sanitaire à travers des protocoles et aménagements (port du masque obligatoire, jauge, mise à disposition de gel hydro-alcoolique...).

En interne, la Ville doit se montrer exemplaire dans la gestion des personnels, notamment pendant cette crise sanitaire. Les agent-es qui le peuvent travaillent à distance. Le télétravail des un-es permet le travail en présentiel en sécurité des autres. Comme lors du précédent confinement, les agent-es libéré-es de leur fonction première vont être déployés vers les solidarités et les secteurs en forte demande.

La Ville tient à remercier les agent-es pour leur sens du service public et leur engagement. Dans les écoles (agent-es d'entretien, ATSEM, agent-es techniques...), dans les crèches et les EHPAD, comme partout sur le terrain, les agent-es redoublent d'efforts pour appliquer au quotidien les consignes sanitaires, accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin, garantir un service public de qualité.



>Enfance et jeunesse

Les écoles sont toutes ouvertes et tous les temps périscolaires (matin, midi, soir) sont maintenus.

Les crèches sont ouvertes.

Les rendez-vous individuels par les correspondants jeunesse et d'accompagnement individuels par le dispositif de réussite éducative sont maintenus.

La campagne de recrutement des services publics se poursuit mais de façon dématérialisée.

Au Conservatoire, l'accueil des élèves en classes à horaires aménagés, des 3^e cycle et des CEPI est maintenu; Les curso sont en distanciel dans la mesure du possible pour les autres.

Les accueils de loisirs en régie (Baladins et Chaufferie) sont fermés.

Les correspondants jeunesse maintiennent leur activité auprès des jeunes en rendez-vous individuel et en permanence d'accueil, une partie est réalisée en distanciel.

Le dispositif de Réussite éducative se déroule 50% en distanciel et 50% en présentiel pour les accompagnements individuels.

>Equipements sportifs

Les équipements sportifs sont ouverts pour les scolaires uniquement.

>Alimentation et solidarités

Les marchés de plein air sont ouverts. En partenariat avec la Ville, la Croix Rouge était présente cette semaine sur les marchés pour dialoguer et sensibiliser à l'importance de continuer les bons gestes.

La restauration à domicile est maintenue.

L'ensemble des associations qui organisent des distributions alimentaires sont ouvertes. En lien avec celles-ci, la Ville va prochainement ouvrir un lieu d'accueil de jour.

(voir aussi pages 7 et 8)

>Culture

Le musée, le museum, l'ancien musée de peinture, la Maison de l'international, la Maison de la montagne, et Le Transfo sont fermés.

Les représentations et actions culturelles du théâtre municipal sont annulées, mais l'accueil et accompagnement des artistes professionnels se poursuit au travers des résidences et de l'activité des ateliers décors et costumes.

Focus sur les bibliothèques : ouverture du comptoir de prêts

À partir du vendredi 6 novembre, la bibliothèque municipale de Grenoble ouvre des comptoirs de prêt et de retour pour permettre aux habitant-es d'emprunter et de rendre des documents.

Les services présentés ci-après font partie d'un ensemble de services en direction de tous les publics, permettant de **favoriser l'accès au livre et à la lecture, d'amener les collections aux publics et de lutter contre l'isolement.**

Les documents sont à réserver à l'avance sur [le catalogue en ligne](#) ou [par téléphone](#) aux horaires d'ouverture des comptoirs. Il est également possible de s'inscrire à la bibliothèque à ces mêmes horaires.



Horaires d'ouverture des comptoirs

Mercredi 13h-18h

Vendredi 13h-18h

Samedi 10h-13h

dans toutes les bibliothèques

sauf à la bibliothèque municipale internationale (Mercredi 13h-18h, vendredi 17h-19h, samedi 10h-13h).

Fonctionnement :

1/ Je réserve les documents sur [bm-grenoble.fr](#) via [le catalogue](#) et [mon compte abonné](#) ou [par téléphone](#) aux horaires d'ouverture des comptoirs.

2/ Je récupère chaque document **dans la bibliothèque indiquée au moment de la réservation.**

Les abonnements et les prêts sont automatiquement prolongés pendant tout le confinement. Il est possible de rendre les documents dans les boîtes de retour.

Inscription gratuite

L'inscription est gratuite pour toutes et tous, Grenoblois-e comme non Grenoblois-e. Elle permet d'emprunter des documents et d'accéder à la bibliothèque numérique. On peut s'inscrire au comptoir des bibliothèques (pré-inscription en ligne sur [bm-grenoble.fr](#) fortement appréciée).

Les abonnements actuels sont prolongés pendant toute la durée du confinement.

Un accès à la lecture pour tous les publics

La bibliothèque municipale continue de favoriser l'accès au livre et à la lecture et de lutter contre l'isolement et la précarité avec des actions en direction de tous les publics :

- ▷ Prêts de livres dans les écoles et les crèches.
- ▷ Portage de livres aux EHPAD et aux structures accueillant des personnes en précarité.
- ▷ Portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Profiter de la bibliothèque numérique

numotheque.grenoblealpesmetropole.fr

La bibliothèque numérique, numothèque Grenoble-Alpes est ouverte 24/7. Elle est en accès libre et gratuite pour tous les habitants de la métropole. Elle permet de lire des livres, consulter la presse, regarder des films, écouter de la musique en illimité, découvrir le patrimoine numérique, se former...

Maintenir le lien

Pour garder le lien, les bibliothèques font preuve d'adaptabilité en organisant des lectures au téléphone, des clubs lecture en visioconférence...

La bibliothèque d'étude et du patrimoine continue à répondre aux chercheurs et chercheuses et maintient le service de numérisation à la demande des documents patrimoniaux.

Contact : bm-etude@bm-grenoble.fr

Pour contacter les bibliothèques proposant des comptoirs :

- Bibliothèque Centre-Ville / 10, rue de la République / 04 76 54 57 97
- Bibliothèque Kateb Yacine / C. Cal Grand'Place / 04 38 12 46 20
- Bibliothèque Abbaye-les-Bains / 1, rue de la Bajatière / 04 76 03 71 83
- Bibliothèque Alliance / 90, rue de Stalingrad / 04 57 04 27 70
- Bibliothèque Arlequin / 97, galerie de l'Arlequin Le Patio / 04 76 22 92 16
- Bibliothèque municipale internationale / 6, place de Sfax / 04 38 12 25 41
- Bibliothèque Eaux-Clares Mistral / 49, rue des Eaux-Clares / 04 76 21 25 28
- Bibliothèque Saint-Bruno / 8, place Saint-Bruno / 04 76 96 82 95
- Bibliothèque Teisseire Malherbe / 12, allée Charles Pranard / 04 76 86 52 00
- Bibliothèque des Relais Lecture / 130, avenue d'Innsbruck / 04 38 70 05 72

>Administrations

L'Hôtel de ville est ouvert aux horaires habituels.

Les Maisons des habitant-es sont ouvertes de 8h30 à 19h pour les associations dans les situations suivantes :

- accès aux boîtes aux lettres,

- accès aux bureaux des associations par les salariés si le télétravail est impossible, et en respectant la distanciation de 1m minimum,
- les demandeurs d'asile par les associations les accompagnant (ADA, La Cimade, l'APARDAP, le CSRA), sur rendez-vous pour les situations urgentes.

La Maison des associations est fermée à tout autre public, les salles ne peuvent plus être réservées.

La Ville maintient le service public de proximité : permanences journalières téléphoniques et mails (horaires 9h/17h), et réception du courrier postal.

>Espace public

Les parcs et les cimetières sont ouverts.

II - Protéger et garantir les solidarités

La Ville de Grenoble et le CCAS redoublent d'efforts pour qu'être confiné ne rime pas avec être isolé. De nombreuses actions ont été lancées ou renforcées pour protéger les habitant-es face aux conséquences sociales et économiques du nouveau confinement.

>Distributions alimentaires

Le CCAS de la Ville de Grenoble s'est organisé pour renforcer ses actions de coordination et d'organisation contre la précarité et l'isolement.

Tous les jours, la restauration municipale produit 100 repas : (livrés aux associations Le Fournil, Accueil SDF, Nicodeme) : **soit 500 repas par semaine.**

Des « paniers de base » sont constitués pour les habitant-es des lieux conventionnés : **soit 50 familles.**

Le CCAS donne au Samu des barquettes salades en boite pour les maraudes : **300 boites.**

Le CCAS collecte les invendus de Carrefour les lundis, mardis et mercredis à la place de la Banque alimentaire : ces denrées sont redistribuées immédiatement dans les lieux conventionnés et dans les squats : **soit environ 400 repas par semaine.**

Le CCAS coordonne aussi les livraisons d'invidus de la Société *Phenix* par *Tout en velo*, ainsi que la société *Djebox* : qui donne deux fois par semaine 200 repas en barquettes (semi collectives). Ces barquettes sont pour l'instant livrées à des associations qui distribuent en maraude et fournissent des colis alimentaires (Help SDF, association ABE etc...) : **soit 400 barquettes** (environ 1000 repas).

Deux restaurants font dons de leur stock, que le CCAS redistribue au Fournil.

>Distribution de masques

Le CCAS de la Ville continue les distributions auprès des plus vulnérables. Ce mardi 3 novembre, il a distribué 19 000 masques de protection et 8 000 attestations de déplacement vierges à 42 associations grenobloises œuvrant auprès des plus précaires.



>Renforcement des maraudes

Le CCAS est passé de 2 à 3 maraudes par semaine : distribution de masques aux personnes sans-abri, sensibilisation sanitaire et explications des messages grand public.

>Accueil de jour temporaire

Un projet d'ouverture d'un lieu d'accueil de jour temporaire est en cours de finalisation.

>Personnes âgées

La Ville a lancé une campagne d'appels des personnes inscrites sur le Registre des personnes âgées fragiles :

Le CCAS a relancé une campagne de communication sur le portage de repas à domicile (affichage dans les boulangeries, les pharmacies, etc.).



Les ballotins de chocolat seront cette année envoyés directement à domicile (près 3000 personnes).

Les assistantes sociales ont accentué la veille sociale pour les personnes âgées auprès des plus fragiles.

En résidence autonomie, dans le respect des gestes barrières, les animations quotidiennes continuent (mandala, remue-meninge, lecture...).

III - Coordonner et encourager l'entraide citoyenne

En mars 2020, la Ville de Grenoble a lancé *Grenoble Voisins Voisines* : une plateforme des solidarités pour faire face ensemble au Coronavirus, tout en restant chez soi.

Cette plateforme de mise en relation, créée spécifiquement suite aux mesures prises par le gouvernement, avait pour but de favoriser les réseaux de voisinage pour atténuer l'effet de la propagation du virus sur le quotidien. La plateforme proposait ainsi de créer des « boucles de solidarités entre habitants » pour s'échanger les bons tuyaux, pour aider dans leur quotidien ses voisin-es de palier mobilisés par la gestion de la crise sanitaire ou pour prendre soin des personnes les plus fragiles.

Afin de faciliter les relations et surtout de limiter les déplacements et contacts, conformément aux mesures de confinement décrétées, ces solidarités étaient pensées à l'échelle de chaque adresse grâce à un système précis de géolocalisation pour les nécessités (gardes d'enfants pour les professionnel-les ne pouvant pas télétravailler, courses alimentaires pour ses voisin-es âgé-es, fragiles...) soit sous forme 100% dématérialisée (appels téléphoniques pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, tutos et bons conseils entre habitant-es...).

Pour ce second confinement, la Ville de Grenoble a souhaité faire évoluer ce dispositif, avec une entrée unique, la page [« Volontaires Solidaires de Grenoble »](#) (fonctionnelle à partir de mardi soir), pour deux missions :

- **entraide de voisinage** : pour les personnes qui veulent rendre service, soutenir des personnes isolées dans leur voisinage (Aide aux devoirs à distance ; Aide informatique ou administrative à distance ; Aide pour entretien ou réparation de vélos ; Confection de masques ; Conversation à distance ; Courses de première nécessité ; Promenade d'animaux domestiques ; etc.)

- **actions de solidarités auprès des services de la Ville et du CCAS ou des associations.** Chaque mission sera décrite avec des informations pratiques (lieu, date, ou régularité, proposé par), les volontaires s'inscriront via cette page et pourront choisir de recevoir une notification à chaque fois qu'une nouvelle mission apparaît sur la page volontaire.

IV – Démocratiser la gestion de crise

Un comité de liaison Covid avec les citoyen-nes a été créé pour démocratiser la gestion de la crise, donner la parole aux habitant-es et représentant-es d'acteurs-rices locaux sur les différentes expériences de vie, et anticiper les préoccupations des citoyen-nes.

Le Comité de liaison citoyen est une instance consultative paritaire et expérimentale permettant d'adapter et d'améliorer la prise des décisions en associant les citoyen-nes.

La Ville a sollicité des représentant-es d'actrices et d'acteurs locaux (associations, syndicats, collectifs, etc.), catégorisés en 12 domaines d'action : proximité et habitant-es ; résidents étrangers ; quartiers populaires ; familles-enfance-parentalité ; socioculturel ; jeunesses ; sports ; santé ; handicap et accessibilité ; personnes en difficulté sociale – précarité ; ainé-es ; économie et commerces.

En parallèle, un tirage au sort sur les listes téléphoniques, sans condition de nationalité, paritaire, sur les 6 secteurs de la ville, et avec un tiers de participant-es de moins de 25 ans a été effectué par un prestataire.

A distance, la Ville pourra solliciter les membres du comité de liaison pour bénéficier d'un avis citoyen afin d'adapter et améliorer ses décisions.

Six séances en présentiel sont prévues, sur une demi-journée, de novembre 2020 à avril 2021 – sous réserve des conditions sanitaires. Pour chaque séance, une vingtaine de participant-es seront tiré-es au sort. La composition du comité présentiel sera renouvelée pour chaque séance, ses participant-es ne pourront pas participer à plus de deux séances afin de favoriser la diversité des avis et des acteurs-rices représentés. Accompagné-es par un tiers professionnel, les participant-es seront invité-es à débattre et à dialoguer pour donner leur avis sur les mesures qui leur seront présentées et pour faire remonter leurs préoccupations actuelles et futures relatives à la crise sanitaire. La première aura lieu demain, samedi 7 novembre, en présence de 20 membres.

Mercredi 4 novembre un premier questionnaire a été envoyé à distance aux **220 inscrit-es** pour connaître leurs préoccupations et leurs idées. 80 réponses ont déjà été reçues, une réactivité qui témoigne de l'engagement des participant-es au comité de liaison !

Pour la première séance en présentiel, samedi 7 novembre, 20 participant-es ont été tiré-es au sort. Des élu-es de la Ville leur présenteront le plan confinement & solidarités, puis les participant-es seront invité-es à se prononcer sur deux thématiques : les conditions de maintien des marchés, et la lutte contre l'isolement. Enfin, ils partageront leurs préoccupations, leurs souhaits, leurs idées pour le futur.

V – Favoriser la pratique sportive

La Ville de Grenoble souhaite favoriser l'activité physique à l'extérieur et/ou chez soi pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique en période de confinement.

Pour cela plusieurs actions vont être lancées ces prochains jours :

- **Informations** sur la nécessité de bouger pour se maintenir en forme.
- **Cartographie** des lieux publics en accès libre (anneau de vitesse, les bornes de courses à pied du parc Paul Mistral, les marches de la montée de la Bastille...).
- **Affichages** de propositions avec consignes d'exercices de Préparation Physique Généralisée (PPG) niveau débutant et niveau intermédiaire, dans l'espace public et en ligne.
- **Mise en ligne de vidéos** pour « bouger chez soi », réalisées par les animatrices et animateurs sportifs de la Ville. Les vidéos enregistrées par les clubs grenoblois lors du précédent confinement seront également partagées.

Aussi, la Ville de Grenoble a mis en place deux **créneaux pour le public en situation de handicap dans les piscines** :

- le mardi aux Dauphins
- et le jeudi à Bulle d'O de 16h à 17h40

Sont admissibles toutes les personnes en possession d'une attestation de la Maison du Handicap reconnaissant leur handicap, ou d'une carte « personne handicapée »

L'encaissement s'effectue à la piscine, et la gratuité pour l'accompagnant continue.

